Etat des lieux du tournant énergétique

Comparaison entre les revendications du PS et l'état du processus décisionnel 5.6.2012

Revendications du PS 2010-2011

- Lancement de l'initiative « Cleantech nouveaux emplois grâce aux énergies renouvelables », 22 mars 2010
- Conférence de presse « Road-Map sortie du nucléaire » du 28 mars 2011

Etat des lieux juin 2012

au Conseil fédéral et au Parlement

R Nordmann

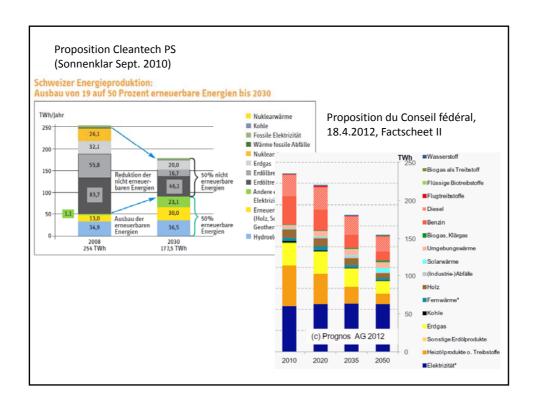
1 Approche globale de la politique énergétique.

- Initiative populaire cleantech: 50% de renouvelable en 2030 (approche globale sur l'ensemble de l'énergie)
- Outre la sortie du nucléaire, cela implique une réduction de moitié de la consommation d'énergie fossile.
- Priorité à l'efficacité.

Le Conseil fédéral a indiqué qu'il rejette l'initiative en raison du délai de 2030 (objectif possible en <u>2035</u> plus tôt selon le CF.

Selon le papier du 18.4 2013, le Conseil fédéral vise 50% de renouvelable en <u>vers 2035-2040</u>, principalement grâce à des gains d'efficacité. Il rejoint donc notre approche globale sur l'ensemble de l'énergie.

Nous avons pu imposer un net renforcement de l'objectif CO2 du Conseil fédéral (20% réduction d'ici 2020, avec les instruments correspondants : mise en œuvre taxe CO2, programme assainissement des bâtiments, norme plus sévère pour les voitures)
Le Conseil fédéral soutient la forte réduction des émissions de CO après 2020.



2 Adopter le principe d'une sortie du nucléaire

- Une Loi sur la sortie planifiée et structurée du nucléaire fixera la date d'arrêt progressif de toutes les centrales atomiques suisses (2025)
- La Suisse n'autorisera plus la construction de nouvelles centrales nucléaires pour la production d'électricité.

Décision de principe sur la sortie acquise au Conseil fédéral et aux Chambres, par voie de motion, avec focus efficacité et renouvelable, pas de nouvelles constructions.

Calendrier indicatif de sortie en 2034 (50 ans de durée d'exploitation), sans date butoir contraignante.

Le tout à ancrer dans la loi (message de consultation automne 2012, objectif adoption 2013). 2014 ou 2015 paraissent plus réaliste.

Partis anti-nucléaires plutôt renforcés aux élections.

Pas de progrès sur la limitation des durées (en attentant le jugement du Tribunal fédéral sur Mühleberg?)

3. Permettre le développement de la production électrique

1 Mesure : débloquer la RPC/KEV Objectif 20 TWh additionnel en 2025	Le 18.4.2012, le Conseil fédéral a indiqué vouloir enlever le plafond la RPC (« Deckelweg ») dans le cadre du grand paquet.	
00,000,000		
	Le Conseil fédéral envisage un déploiement trop lent (25 TWh en 2050),	
	ce qui nécessitera le recours aux centrales à gaz dans l'intervalle).	
	Initiative CEATE-N 12.400 pour un déblocage partiel anticipé, couplé à un	
	geste envers les entreprises « intensives » en électricité. OK de la CEATE-E le 12.6.2012 ?	
Modernisation et adaptation des réseaux de transport et de distribution	Problème reconnu. En cours d'études, selon communiqué du 23.5.2012	
Renforcement du pompage-turbinage sur les barrage existant.	Nombreux projet en cours de planification ou de construction.	

Perspective quantitatives pour le renouvelable

Technologie [TWh]	Objectif additionnel d'ici <u>2025</u> selon PS	Installations en fonction au 1.1.2012, dans la RPC	Selon Conseil fédéral en <u>2050</u> (selon plan 25.5.2011, pg 66)
Photovoltaïque	10.5	0,2*	10,4
Eolien (indigène et étranger)	4	0,05	4
Biomasse	3	0,5	3.8
Hydroélectricité (nette, sans pompage- turbinage)	2	0,5	3.2
Géothermie	-	0	4

*RPC et non RPC

4. Améliorer l'efficacité dans l'usage de l'électricité

L'accroissement de l'efficacité constitue la L'efficacité devenu part de la doxa. pierre angulaire de la nouvelle politique Nous avons des doutes sur la force réelle des d'approvisionnement en électricité. mesures proposées. Objectif d'efficacité pour les entreprises Dans le papier du CF 18 avril 2012, comme de distribution électrique (Bonus/Malus). option à examiner Dans le papier du CF 18 avril 2012, pour 150 Fonds pour l'efficacité électrique, millions/an, prélevé sur tous les KWh (mais alimenté par 1 ct sur le KWh nucléaire. discussion sur la constitutionnalité) Obligation de produire de l'électricité Pas retenu par le CF, ambition trop faible, dans toutes les grosses installations de tentation des centrales à gaz. chauffage, au moyen de couplage chaleur-force Largement inclus dans le papier du CF 18 avril Obligation de remplacer les chauffages 2012, largement en collaboration avec les électriques directs et les boilers par des cantons. Approbation de principe par le CEATEcapteurs solaire ou des pompes à N. Partiellement mis en œuvre dans les cantons. chaleurs. Doute la faisabilité politique de l'obligation d'assainir. Renforcement des standards pour les Entré en vigueur 1.7.2012, y compris ordonnance

5. Reforme fiscale écologique.

appareils électriques

Nous ne l'avions pas proposé explicitement dans la Road-map.

Nous avions proposé de financer les mesures d'efficacité par une taxe sur le KWh nucléaire. Fin 2011, nous avions sacrifié la taxe co2 sur les carburants pour faire passer le reste de la nouvelle loi sur le CO2.

Par réalisme politique : plutôt une approche pas à pas.

La nouvelle loi sur le CO2 permet au Conseil fédéral de quadrupler la taxe CO2 sur les combustibles.

Réforme fiscale encore incertain au CF Plutôt dans notre sens à l'horizon 2020: taxe d'incitation sur toute les énergies non renouvelables.

6. Mesures « soft-policies »

Nous n'avions pas explicitement communiqué sur ce point.

Les budgets information, formation, recherche, etc sont en cours de renforcement (Bu 2012, message CF 1.6.2012, Loi sur le CO2)